

Accidentalité routière en Eure-et-Loir

Baromètre mensuel - Avril 2020

(données non-consolidées)



L'absence de trafic routier, les routes dégagées et le beau temps engendrent une baisse de vigilance des conducteurs : vitesse inadaptée, téléphone au volant etc... **RESTEZ PRUDENTS !!!**

Données mensuelles

Accidents

2019 : 23

2020 : 12

Tués

2019 : 4

2020 : 2

Blessés

2019 : 32

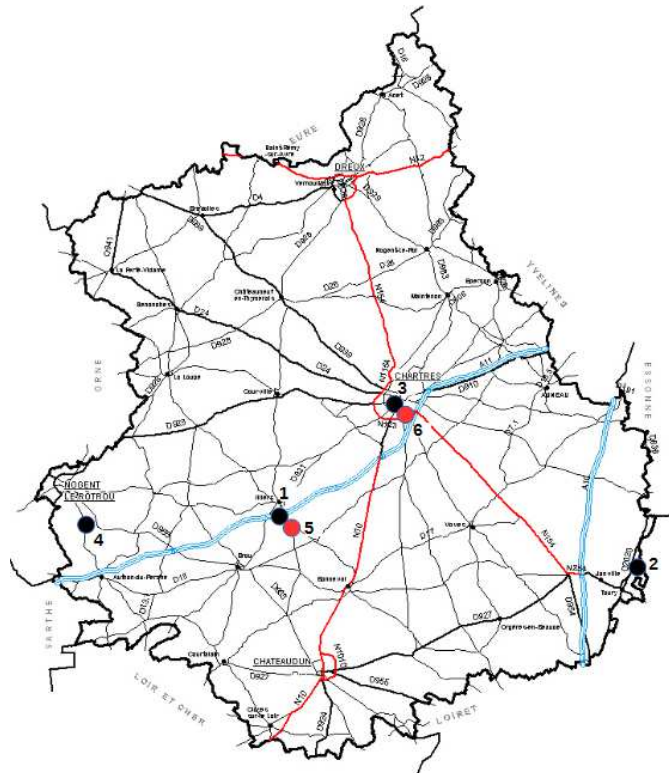
2020 : 11

Blessés Hospitalisés

2019 : 13

2020 : 7

Localisation des accidents mortels depuis le 1^{er} janvier



Baromètre national - France métropolitaine

	Avril				Depuis le début de l'année				Sur une année glissante			
	2020	2019	Différence	Évolution	2020	2019	Différence	Évolution	2020	2019	Différence	Évolution
Accidents	1 099	4 234	-3 135	-74,0 %	11 908	16 322	-4 414	-27,0 %	50 748	55 873	-5 125	-9,2 %
Victimes	1 350	5 530	-4 180	-75,6 %	15 361	21 205	-5 844	-27,6 %	66 890	73 129	-6 239	-8,5 %
Tués	103	233	- 130	-55,8 %	739	979	- 240	-24,5 %	2 999	3 261	- 262	-8,0 %
Blessés	1 247	5 297	-4 050	-76,5 %	14 622	20 226	-5 604	-27,7 %	63 891	69 868	-5 977	-8,6 %

Moins de monde à la maison et dans les transports collectifs, c'est plus de monde sur la route.

Tous nos conseils pour reprendre la route prudemment.

<h2>Les règles d'or pour sortir de chez soi en</h2>   	<h2>Les règles d'or pour sortir de chez soi à</h2>   		
Vérifier l'état général de votre véhicule : pneus, freins, niveau des liquides, batterie, fonctionnement des essuie-glaces.	Ne pas téléphoner en conduisant (le télétravail, oui, l'auto-travail, non)	Vérifier les équipements de sécurité : pression des pneus, freins...	Reprendre le guidon avec prudence, en commençant par de petits trajets.
 		 	
Redoubler de vigilance envers les usagers vulnérables : piétons, vélos, trottinettes...	Allonger les distances de sécurité, le temps que tout le monde (re)trouve ses réflexes.	Penser à bien vous équiper, même s'il fait beau : casque, gants, pantalon, gilet airbag...	Redoubler de vigilance à l'égard des autres usagers : piétons, vélos... Qui sont plus nombreux.
<h2>Les règles d'or pour sortir de chez soi à</h2>   		<h2>Les règles d'or pour sortir de chez soi à</h2>   	
Préparez votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.	Etre attentif aux piétons, trottinettes et autres vélos, plus nombreux.	Vérifier vos équipements de sécurité : (obligatoires à partir du 1 juillet 2020) sonnette, freins, accessoires rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.	Ne pas circuler à 2 sur une trottinette, c'est dangereux et interdit.
 		 	
Ne pas utiliser les casques audio. Ils sont interdits et dangereux car ils vous coupent des bruits de la circulation.	Penser à vous équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro-réfléchissants, écarteur...	Faire attention à l'angle mort des bus et poids lourds, plus large que celui des voitures.	Etre attentif aux piétons, vélos et autre trottinettes, plus nombreux.

Vous trouverez sur le site de la DSR des réponses aux questions que vous vous posez sur le permis de conduire, sur le contrôle technique, etc...

<https://www.securite-routiere.gouv.fr>

Ne mobilisons pas les secours et les soignants occupés à lutter contre le COVID - 19

Source DSR

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

☎ : 02 37 20 40 60

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.